

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 17 février 2012

Service instructeur
Service de l'Environnement et de l'Agriculture

N° CP-2012-2-6-4

Service consulté

**GERPLAN
ETUDE ET MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS
C251 C751 C233**

Résumé : Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département est sollicité pour :

- la réalisation d'un GERPLAN par la communauté de communes d'Altkirch,
- la restauration de murets de pierres sèches à WILDENSTEIN et VIEUX-THANN,
- la promotion des 3 marchés paysans du Pays de Thann,
- l'acquisition d'un terrain dans un espace naturel sensible (ENS) à WITTERSDORF,
- la promotion d'un local de vente directe de produits laitiers à RANSPACH-LE-HAUT,
- la mise en place d'animations « nature » au Pays de Brisach.

Il vous est proposé de financer ces demandes pour un montant total de 31.255 €.

GERPLAN de la communauté de communes d'Altkirch

Réalisation d'un GERPLAN

La communauté de communes d'Altkirch s'engage dans la réalisation d'un GERPLAN afin de mieux gérer son patrimoine arboré, les coulées de boue, les eaux pluviales, les berges de l'Ill et de maintenir une agriculture dynamique sur son territoire. Elle a retenu le bureau d'études Ecoscop pour l'accompagner dans cette démarche.

Cette étude s'inscrit dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie du Sundgau.

Le montant éligible de l'étude étant de 29.436 €, l'aide du Département serait de 11.774 € (taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204141, fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin

Restauration d'un muret de pierres sèches à WILDENSTEIN

Pour des raisons à la fois patrimoniale et paysagère, Mme Marcelline WADEL souhaite restaurer un muret de pierres sèches de 26 m² situé sur sa propriété à WILDENSTEIN.

Ce projet est inscrit dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Vallée de Saint-Amarin, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 24 juin 2011. Il s'inscrit également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Thur-Doller.

Le montant éligible de ce projet étant de 4.100 €, l'aide du Département serait de 1.640 € (taux d'aide de 40 %, plafond de 230 €/m²) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20422, fonction 74.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Thann

Les actions ci-dessous sont inscrites au programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes du Pays de Thann, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011. Elles ne s'inscrivent pas dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Thur-Doller, le contrat GERPLAN dont il relève étant antérieur (2009-2011).

Restauration d'un muret de pierres sèches à VIEUX-THANN

La commune de VIEUX-THANN a souhaité préserver et rénover un muret de pierres sèches présent en zone viticole et soutenant un sentier très emprunté. Le projet global couvre environ 200 mètres linéaires de muret à restaurer. Pour des raisons de coût, le projet a été découpé en tranches annuelles de travaux.

La rénovation prévue en 2011 représente la 4^e tranche de travaux et porte sur un linéaire d'une dizaine de mètres pour une surface à réhabiliter de 22 m².

Le montant éligible de cette restauration étant de 5.060 €, l'aide du Département serait de 2.024 € (taux d'aide de 40 %, plafond de 230 €/m²) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74.

Promotion des 3 marchés paysans du Pays de Thann

La communauté de communes du Pays de Thann a décidé d'apporter son soutien à la communication et à la promotion des 3 marchés paysans de son territoire : marché à la ferme d'ASPACH-LE-BAS, marché de producteurs de THANN, marché Nat' Thur de WILLER-SUR-THUR.

L'objectif est de soutenir et faciliter la vente directe de produits issus des exploitations agricoles locales et de favoriser un rapprochement entre habitants et agriculteurs.

Le montant éligible de ce projet étant de 7.800 €, l'aide du Département serait de 3.900 € (taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes de la Vallée de Hundsbach

Acquisition d'un terrain dans un ENS à WITTERSDORF

Dans le cadre de la démarche GERPLAN, le Département a créé une zone de préemption au titre des espaces naturels sensibles (ENS) sur la commune de WITTERSDORF.

Cette dernière souhaite utiliser son droit de préemption pour acquérir la parcelle n° 241 de la section 6 « rue du vignoble », correspondant à une surface totale de 21,02 ares.

Elle sollicite le soutien du Département pour l'acquisition de cette parcelle. Le Conseil Général réuni le 10 décembre 2004 a délibéré en faveur du financement de ce type d'acquisition à hauteur de 30 % dans le cadre de la démarche GERPLAN

Par ailleurs, ce projet est inscrit dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Vallée de Hundsbach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011. Il s'inscrit également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie du Sundgau.

La dépense totale pour cette opération s'élevant à 1.681 €, l'aide départementale serait de 504 €. Les crédits nécessaires seront prélevés sur le programme C233 au chapitre 204, nature 204142, fonction 738 (crédits compensés par la taxe départementale ENS).

GERPLAN de la communauté de communes de la Porte du Sundgau

Promotion d'un local de vente directe de produits laitiers à RANSBACH-LE-HAUT

Une jeune agricultrice, Emilie SCHMITT, s'installe sur l'exploitation agricole familiale et crée un atelier de transformation laitière et un local de vente. Elle sollicite le soutien du Département pour la promotion de cette nouvelle activité (création d'une charte graphique, réalisation de supports de communication, élaboration d'un site internet).

Ce projet est inscrit dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes de la Porte du Sundgau, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 9 mai 2011.

Il s'inscrit également dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie des 3 Pays.

Le montant éligible de ce projet étant de 4.682 €, l'aide du Département serait de 2.341 € (taux d'aide de 50 %) qui sera prélevée sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738.

GERPLAN de la communauté de communes du Pays de Brisach

Animations « nature »

La communauté de communes du Pays de Brisach met en place des animations de sensibilisation à l'environnement à destination de ses scolaires et de ses habitants sur la découverte de la nature, des paysages et des problématiques liées à l'entretien de ces espaces.

Ce projet est inscrit dans le programme prévisionnel GERPLAN 2011 de la communauté de communes du Pays de Brisach, présenté et validé en commission thématique de l'agriculture, de l'environnement, du cadre de vie et de la montagne du 19 septembre 2011. Il ne s'inscrit pas dans le contrat 2010-2013 du territoire de vie Colmar, Fecht et Ried, le contrat GERPLAN dont il relève étant antérieur (2009-2011).

Le montant éligible de ce projet étant de 18.145 €, l'aide du Département serait de 9.072 € (taux d'aide de 50 %) qui sera prélevée sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

Au regard de ces éléments, je vous propose, dans le cadre de la démarche GERPLAN d'accorder une subvention :

- à la communauté de communes d'Altkirch pour la réalisation d'un GERPLAN, dont le montant serait de 11.774 € (montant éligible de 29.436 €, taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204141, fonction 74 ;
- à Mme Marcelline WADEL pour la restauration d'un muret de pierres sèches à WILDENSTEIN, dont le montant serait de 1.640 € (montant éligible de 4.100 €, taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 20422, fonction 74 ;
- à la commune de VIEUX-THANN pour la restauration d'un muret de pierres sèches, dont le montant serait de 2.024 € (montant éligible de 5.060 €, taux d'aide de 40 %) qui seront prélevés sur le programme C251, chapitre 204, nature 204142, fonction 74 ;
- à la communauté de communes du Pays de Thann pour la promotion des 3 marchés paysans de son territoire, dont le montant serait de 3.900 € (montant éligible de 7.800 €, taux d'intervention de 50%) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738 ;
- à la commune de WITTERSDORF pour l'acquisition d'un terrain dans le périmètre de son ENS, dont le montant serait de 504 € (montant éligible de 1.681 €, taux d'aide de 30 %) qui seront prélevés sur le programme C233, chapitre 204, nature 204142, fonction 738 ;
- à Melle Emilie SCHMITT pour la promotion d'un local de vente directe à RANSPACH-LE-HAUT, dont le montant serait de 2.341 € (montant éligible de 4.682 €, taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 6574, fonction 738 ;
- à la communauté de communes du Pays de Brisach pour la mise en place d'animations « nature, dont le montant serait de 9.072 € (montant éligible de 18.145 €, taux d'aide de 50 %) qui seront prélevés sur le programme C751, chapitre 65, nature 65734, fonction 738.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 FÉVRIER 2012

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant de la subvention
GPL03893	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Animations nature 2011 Montant subventionnable : 18 145,00 Taux : 50%	9 072,00
GPL03856	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE THANN Promotion des 3 marchés paysans du Pays de Thann Montant subventionnable : 7 800,00 Taux : 50%	3 900,00
GPL03913	SCHMITT PETITE PRAIRIE Promotion de la vente directe de produits laitiers Montant subventionnable : 4 682,00 Taux : 50%	2 341,00
Total		15 313,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 FÉVRIER 2012

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03931	VIEUX-THANN Restauration d'un muret de pierres sèches à Vieux-Thann (tranche 4)	5 060,00	40%	2 024,00
GPL03926	WADEL MARCELLINE Restauration d'un muret en pierre sèche à Wildenstein	4 100,00	40%	1 640,00
			Total	3 664,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 FÉVRIER 2012

**Espaces naturels sensibles
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ENS03553	WITTERSDORF Acquisition d'une parcelle dans le cadre d'un ENS et du GERPLAN de la CC Vallée de Hundsbach (Wittersdorf)	1 681,60	30%	504,00
			Total	504,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 17 FÉVRIER 2012

**Financement des études GERPLAN
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03930	COMMUNAUTE DE COMMUNES D'ALTKIRCH Étude GERPLAN de la communauté de communes d'Altkirch	29 436,00	40%	11 774,00
			Total	11 774,00